



COMMUNIQUE DE PRESSE

Perpignan, le 25 mars 2022

Face aux discriminations, le Département facilite l'insertion par la culture à l'échelle transfrontalière

Dans le cadre du projet transfrontalier européen « ARTIS » (ART pour l'Inclusion Sociale) concernant l'inclusion et l'accessibilité culturelle, Nicolas GARCIA, 1^{er} vice-Président délégué au Transfrontalier, Françoise FITER, vice-Présidente déléguée aux Personnes âgées et aux Personnes handicapées, ainsi que Charles CHIVILO, Conseiller départemental délégué à la Culture et au Patrimoine, ont eu le plaisir d'ouvrir une journée d'étude et d'échanges au Palais des Rois de Majorque, ce vendredi 25 mars. Une centaine de professionnels français et catalans était réunie pour réfléchir aux actions à mettre en place pour rendre la culture plus accessible aux publics qui en sont éloignés.

Le Département des Pyrénées-Orientales a au cœur de ses missions l'engagement d'accompagner les personnes les plus fragiles et en situation de handicap afin d'éviter leur discrimination et exclusion de la société. Il mène cette action avec force et conviction au travers de son Schéma départemental des solidarités. Afin de porter cet engagement plus loin encore, le Département et les élus de la Majorité ont décidé de participer au projet de coopération ARTIS avec la Catalogne. Porté par le Ministère de la Culture de la Generalitat de Catalunya, il s'inscrit dans le cadre du programme européen de coopération territoriale transfrontalière POCTEFA.

Cette participation du Département vise à étudier l'accès à la culture pour les publics qui en sont les plus éloignés, en partenariat avec la Generalitat de Catalunya, le Museu Nacional d'Art de Catalunya, l'Auditori de Barcelona, le Théâtre du Capitole et le Musée Rigaud. Le projet ARTIS a pour vocation d'améliorer les mécanismes d'inclusion et d'accessibilité des espaces et des équipements culturels pour les personnes fragiles vis-à-vis de leur santé ou de leur situation sociale, et ainsi lutter contre les discriminations et les exclusions qu'ils peuvent vivre au quotidien. Nicolas GARCIA, 1^{er} vice-Président, a introduit cette journée d'échanges et conclut son propos en français et en catalan « Vive la culture et surtout pour ceux qui en sont exclus ».

Le Département est engagé contre toutes les formes de discriminations afin de promouvoir une société plus fraternelle pour l'ensemble des Catalan-e-s. Sa participation au projet ARTIS permettra d'engager cette lutte de façon plus appuyée dans le domaine culturel et de faciliter les échanges entre les établissements culturels et les professionnels de l'insertion.

HÔTEL DU DÉPARTEMENT - 24 quai Sadi Carnot - BP 906 - 66 906 Perpignan Cedex

CONTACT PRESSE : Alexandra GIRARD, attachée de Presse. Tel 07 86 48 14 90 (sauf le mercredi)

Eva ENGZELL, directrice adjointe de la communication, Tél 06 09 86 25 77

(uniquement le mercredi)

leDépartement66.fr

